

***Du lundi 17 mai
au jeudi 3 juin,
les syndiqués votent sur
le rapport d'activité académique,
le renouvellement de la CA académique
des bureaux départementaux
et de la CA Nationale***

En même temps que les élections à la Commission Administrative Nationale (CAN) et des secrétaires de catégorie (voir supplément à l'US N°807) ont lieu les élections aux bureaux départementaux et à la Commission Administrative Académique. Celle-ci, élue tous les trois ans, est le « Parlement » académique du SNES. Elle désigne le secrétariat qui représente le syndicat auprès des autorités académiques.

Réunie au moins une fois par trimestre, la CA est alors un lieu de débat et de prises de décisions que le secrétariat met en œuvre. Pour qu'elle soit démocratique, le SNES a fait le choix d'une organisation en tendances. Présentées aux suffrages des syndiqué-e-s, celles-ci permettent aux différentes sensibilités de peser sur les décisions de notre syndicat.

Un vote massif des syndiqués est un signe important de vitalité de la démocratie syndicale. Pour les candidats et les élus, c'est le signe de l'intérêt porté par les syndiqués à l'investissement militant dont ils font preuve, et cela aussi est important.

Alors votons et faisons voter !

Patrick Lebrun, secrétaire académique
Fabien Claveau, secrétaire académique adjoint
Marc Bellaigue, secrétaire académique adjoint

Si vous ne pouvez pas voter dans votre établissement, vous pouvez le faire par correspondance en utilisant l'enveloppe pré timbrée jointe :
Voir les modalités au dos du bulletin de vote

**Cette publication est envoyée à tous les adhérents
à jour de leur cotisation**



SNES CLERMONT

Syndicat National des Enseignements du Second degré
29 rue Gabriel Péri 63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 36 01 67 - s3cle@snes.edu
www.clermont.snes.edu



CLERMONT-FD CDIS

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

S
O
M
M
A
I
R
E

Supplément N°5 au Bulletin 191 du 15/03/2021

Page 1 : Edito

Page 2 : Appel de la Liste UA et sans tendance, avec la participation de EE à voter sur le rapport d'activité ; appel de la liste FU à voter sur le rapport d'activité

Page 3 à 6 : RA académique

Page 7 : Listes S2 63

Page 8 : Texte d'orientation de la Liste

Page 9 : Liste à la CA Académique

Page 10 : Texte d'orientation FU

Page 11 : Liste Front Unique à la CA Académique

Page 12 : Listes S2 15, 03, 43 ; modalités de vote

Annexes : Bulletin de vote, enveloppe pré timbrée, enveloppe de vote

Appel à voter POUR le Rapport d'Activité par la Liste Unité et Action et sans tendance, avec la participation d'Ecole Emancipée

Dans un contexte économique et social marqué par la pandémie, le gouvernement poursuit sa politique toujours plus antisociale et répressive. Il démantèle toutes les garanties collectives du public comme du privé avec brutalité et rapidité, avec par exemple les contre-réformes de l'assurance chômage et des retraites, la loi de Transformation de la Fonction Publique ou la loi de Sécurité Globale. Dans l'Education, face à Blanquer, le bon élève de la Macronie qui impose non seulement ses réformes (lycée, baccalauréat, parcoursup...) mais nie la réalité de la pandémie dans les établissements, il y a nécessité d'un syndicat, capable à la fois de s'opposer à un gouvernement quel qu'il soit et aussi force de propositions pour une société plus juste et un système éducatif ambitieux qui fasse réussir toute la jeunesse.

La section académique a initié, accompagné, soutenu et coordonné toutes les luttes qui ont pu se dérouler au niveau des établissements, et s'est faite le relais de toutes ces revendications dans les instances auxquelles les élus du SNES participent (CTA, CTSD, CHS-CT, CAPA, CCP), comme par exemple dans le cadre de la lutte contre la réforme du lycée. Sur les luttes locales comme sur les revendications Education, Fonction Publique ou sociétales, elle a toujours recherché la construction de mouvements unitaires, condition nécessaire pour mobiliser la profession et faire aboutir nos revendications.

Face à l'autoritarisme grandissant des chefs d'établissement, les collègues ont besoin d'un SNES académique fort, efficace et sur lequel ils peuvent s'appuyer. Nous sommes intervenus auprès du rectorat pour défendre individuellement les collègues et pour faire respecter les droits collectifs pour les catégories (CPE, Psy-EN, non-titulaires, enseignants GRE-TA, AED, AESH...).

Nous avons multiplié les stages en présentiel puis en visio pour permettre aux collègues de mieux se défendre (TZR, nouvelles carrières, non titulaires, AESH ...) et pour réfléchir à nos métiers, aux contenus d'enseignement et à nos pratiques (collège, lycée-bac, Psy-EN, CPE...). Nous avons organisé, participé à des réunions et heures mensuelles d'information syndicale dans les établissements qui en ont fait la demande. Nous avons diversifié nos moyens de communication pour mieux informer et maintenir le contact avec les collègues de toutes les catégories, d'autant plus important dans ces périodes de confinement et de transformation des modalités des opérations de carrière (muts, promotions...)

En approuvant le rapport d'activité, vous affirmerez votre volonté de poursuivre dans cette voie, et de promouvoir le syndicalisme de défense des personnels et de transformation sociale, unitaire et indépendant, à la fois combatif et force de proposition dont les militants de notre liste sont porteurs.

Front Unique

**Défendre le statut des enseignants, le cadre national des programmes, des diplômes suppose de changer d'orientation pour stopper les contre-réformes, c'est rompre le dialogue social avec le gouvernement Macron Blanquer
C'est pourquoi nous appelons à voter contre le rapport d'activité**

Depuis le dernier congrès, les enseignants font face à **une avalanche inouïe de contre-réformes**, portant des coups terribles à l'enseignement public et au statut. La pandémie a permis une **expérimentation « grandeur nature »**, avec protocoles (un par établissement !) et le télétravail ... « le travail sans limite ». Dans le secondaire, **les enseignants ont tenté, dans la mobilisation contre les E3C, de s'opposer à la destruction définitive du bac**. Pourtant, jamais la direction nationale n'a appelé à un **combat unitaire, centralisé, à Paris, pour défaire le gouvernement**. La force disponible était pourtant bien présente. La direction académique du Snes s'est inscrite totalement dans **les actions lycée par lycée**.

Elle s'est aussi inscrite dans **les multiples journées d'action décentralisées** contre la **réforme des retraites** (6 journées d'action en 2 mois) alors qu'**il était nécessaire de centraliser le combat pour défaire le gouvernement**. Quand surgissait la pandémie, le gouvernement était en passe d'adopter sa contre-réforme. Prétendre que son report est le résultat de cette « tactique » est une sinistre plaisanterie. Le gouvernement Macron Philippe a expliqué ce report par la nécessité de « l'union nationale » au nom de la lutte contre la pandémie, c'est à dire associer les directions syndicales à ses mesures.

Dans l'enseignement, ce sont des concertations sans interruption avec Blanquer : comité de suivi de la réforme du bac, groupes de travail du Grenelle de l'éducation..., la direction académique ne s'est en rien désolidarisée de l'orientation nationale de participation au dialogue social. Pourtant, le syndicat ne peut à la fois demander le retrait des réformes du gouvernement et discuter avec lui de leur mise en place. L'autre face du dialogue social ce sont les **violences policières** et la **répression antisyndicale**.

Refuser de s'inscrire dans le calendrier du gouvernement, refuser de participer aux concertations sur les discussions à venir, c'est rompre une orientation dont chacun peut constater qu'à aucun moment elle n'a permis d'arrêter l'offensive destructrice du gouvernement. C'est préparer le nécessaire affrontement avec lui.

Rapport d'activité académique (2018-2021)

Depuis le dernier congrès du SNES-FSU à Rennes (2018), les attaques contre le Service public d'éducation et contre la Fonction publique se sont accélérées dégradant toujours plus nos conditions de travail et celles d'apprentissage des élèves : réformes du lycée et du bac, Parcoursup, loi « École de la confiance », suppressions de postes, loi de « Transformation de la Fonction Publique », sur fond de gel du point d'indice et d'austérité budgétaire (plus de 200 suppressions de postes dans notre académie depuis la rentrée 2019).

L'activité de la section académique au cours de mobilisations significatives :

La section académique du SNES-FSU Clermont (S3) a pris toute sa place avec la FSU dans la **lutte contre la réforme des retraites**. Elle a préparé activement la mobilisation en amont en diffusant les informations techniques sur le système par points (HIS animées par des militant.es du S3, documents, diaporamas mis en ligne, tracts, visuels sur les réseaux sociaux...), et notamment le calculateur du SNES national sur les pertes de salaires engendrées, en étant force de proposition d'actions (mur de manuels obsolètes devant le rectorat, rassemblements divers, etc.), en appelant à participer à toutes les manifestations, AG et grèves (les 05/12, 10/12, 17/12, 09/01, 24/01, 06/02) dans un cadre interprofessionnel, en faisant participer aux actions clermontoises les délégués FSU réunis en congrès national début décembre 2019, en créant une caisse de grève dont les modalités de redistribution ont été décidées en secrétariat académique. C'est bien la mobilisation, qui s'est poursuivie jusqu'à la veille de la crise sanitaire, qui a permis de démontrer le caractère injuste du système de retraites par points et de freiner le gouvernement dans sa volonté d'imposer cette réforme.



Le S3 a également participé sur le terrain à la prise de conscience des collègues et de l'opinion publique sur les **dangers de la réforme du lycée** et organisé sa contestation. Au niveau académique, cela s'est traduit par une campagne spécifique d'HIS, par des interventions dans les médias, par un soutien aux collègues en lutte dans les établissements. La section académique est régulièrement intervenue en Comité Technique Académique (CTA) pour rappeler son opposition à cette réforme, pour peser sur la carte des enseignements de spécialité et pour pointer les

dangers de la réforme vis-à-vis de certains enseignements et de certaines options (LV3, LCA, SII, etc.). La mobilisation contre les épreuves d'E3C a atteint son paroxysme lors de l'action au Lycée Blaise Pascal à Clermont, relayée dans les médias y compris nationaux, où le Secrétaire académique du SNES et le Secrétaire académique adjoint, avec des militants de la CGT et de SUD, ont été destinataires d'une lettre de menace de sanction disciplinaire émanant du recteur et d'une convocation au commissariat de police le 11 février 2020 donnant lieu à un rassemblement de plus de 150 personnes pour dénoncer la répression syndicale. Le SNES avec la FSU ont alors appelé au boycott du CTA qui a suivi, auquel se sont pourtant rendus, seuls, les représentants de l'UNSA, trahissant ainsi l'accord de l'intersyndicale.

Plus récemment, la section académique du SNES-FSU a très largement contribué à organiser **l'hommage à Samuel Paty**, notre collègue assassiné dans l'exercice de sa mission de professeur, samedi 17 octobre et dimanche 18 octobre 2020, qui a réuni plus de 2 500 personnes Place de Jaude à Clermont-Ferrand, et a été très médiatisé sur les chaînes locales et les réseaux sociaux (plusieurs milliers de vues sur nos comptes Twitter et Facebook). Le S3 a aussi fait part de son indignation au recteur suite au sabotage par le ministre de l'organisation de l'hommage à notre collègue qui devait avoir lieu dès la rentrée des vacances d'automne dans les établissements scolaires. Il a appelé les collègues à s'adresser à leurs chefs d'établissement pour maintenir les temps d'échanges initialement prévus afin de préparer le retour des élèves.

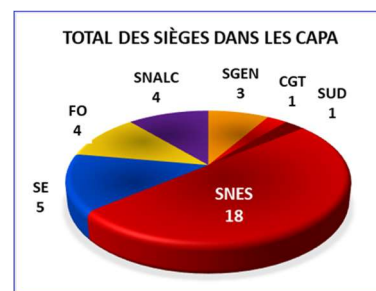


Le soutien collectif et individuel à la profession au quotidien depuis 2018 :

La loi dite de « Transformation de la Fonction Publique » (TFP), que nous avons combattue et dont nous demandons toujours le retrait a commencé à s'appliquer au 1^{er} janvier 2020. Elle a notamment pour objectif d'affaiblir le paritarisme construit dans l'après-guerre, et d'isoler les agents face à l'Administration. Le gouvernement a refusé de différer l'application de la loi TFP en dépit de la crise sanitaire.

Retour sur les élections professionnelles de décembre 2018 :

Le SNES-FSU demeure le 1^{er} syndicat du 2nd degré. Malgré une dispersion des voix sur toutes les listes présentes et un mode de scrutin essentiellement électronique qui veut minorer l'influence de la première organisation de terrain que nous sommes, le SNES-FSU Clermont, grâce aussi à l'engagement considérable des militants des S2 et des S1, a maintenu sa représentation dans les instances académiques, progressant en nombre de voix et de sièges et confortant ainsi ses mandats auprès de ses adhérents et de ses sympathisants. Très investi dans le fonctionnement de la FSU, il a renforcé ses liens et son travail dans les instances, en particulier le CTA, avec les autres syndicats de la fédération. Le SNES-FSU, toujours majoritaire dans l'académie, reste le syndicat de référence pour les personnels du second degré. Ses élus et ses militants continuent à œuvrer au quotidien pour la défense des personnels et de nos métiers dans les établissements et face à un gouvernement dont la priorité n'est pas, loin s'en faut, le Service public d'Éducation.



Activités du SNES sur les questions de santé et sécurité au travail (CHS-CT) :

Les militants du SNES-FSU ont été particulièrement investis dans les Comités hygiène et Sécurité - Conditions de travail, que ce soit depuis le début de la pandémie pour porter les mandats du SNES et de la FSU sur les questions de santé, dans un souci de protéger les personnels face au virus, ou sur des situations d'établissement après des drames (comme au lycée de Chamalières) ou des visites du CHSCT souvent obtenues par les militants du SNES, très attentifs aux préconisations qui en découlent. Depuis le début de la crise sanitaire, il a exigé la consultation préalable des instances, dénoncé les incohérences gouvernementales, et a pesé pour obtenir du matériel de protection pour tous les personnels. Il a été aux côtés des agents, notamment les plus vulnérables, pour répondre à chaque situation et les informer en relayant notamment la foire aux questions régulièrement actualisée du SNES-FSU. Le S3 porte également en CHSCT la problématique de l'égalité professionnelle femmes-hommes. Dans un contexte où les CHSCT ont été largement reconnus, il n'a cessé dans les instances d'exiger leur maintien.

Accompagnement, suivi et interventions syndicales concernant les carrières :

Malgré la suppression des CAPA de mutations et de promotion, la section académique a poursuivi son travail d'information, de conseil et d'accompagnement des collègues qui continuent de faire appel au SNES-FSU et à l'expertise de ses militants. Dans les instances, les commissaires paritaires ont défendu les mandats du SNES et ont veillé à ce que la mise en place des nouvelles règles d'avancement soit favorable à tous. Dès la première campagne de rendez-vous de carrière, la section académique et ses élus ont agi pour limiter au maximum les dérives managériales issues des nouvelles modalités d'évaluation. Grâce au travail et à la ténacité des élus, ce sont plus de 70% des avis recteur qui ont été revus à la hausse chez les certifiés.

Si l'accès à la hors classe est désormais acquis pour tous dans le cadre d'une carrière complète, le nouvel enjeu est de faire de la classe exceptionnelle un réel débouché de carrière accessible à tous. Les commissaires paritaires du SNES-FSU ont veillé à l'égalité de traitement entre promouvables, à la prise en compte de toutes les disciplines et au respect des ratio hommes/femmes. Ainsi, ils ont permis la promotion de plusieurs collègues. Avec la suppression



des CAPA que le SNES-FSU continue de contester, de nouvelles pratiques et une nouvelle organisation se mettent peu à peu en place pour répondre aux collègues, les accompagner tout au long de leurs opérations de carrières et défendre individuellement et collectivement les personnels comme nous avons su le faire pour les mutations.

Suivi des mouvements de mutation :

La mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion (LDG), avec la suppression des CAP relatives au mouvement des personnels, au premier janvier 2020 s'est conjuguée avec la crise sanitaire et le premier confinement. Dans ce double contexte, nous avons dû redéfinir, avec les commissaires paritaires, des méthodes de travail pour informer les collègues, conseiller et accompagner au mieux celles et ceux qui nous ont contactés avec cette préoccupation de défense des intérêts individuels et collectifs dans le respect des règles : permanences téléphoniques, rappel des collègues, traitement des mails, visioconférences, envois réguliers d'informations en fonction des étapes du mouvement, etc. Dans le cadre de la mise en place des recours et des demandes de révision d'affectation, un travail

de suivi personnalisé a été effectué pendant l'été, malgré la période de congé et nous avons défendu chaque dossier en réunion bilatérale au rectorat.

Accompagner et défendre les TZR tout au long de l'année :

La section académique met tout en œuvre pour rompre l'isolement que les TZR peuvent ressentir et pour les informer de leurs droits (ISSR, frais de déplacement, mutation, remplacement, etc.) : actu spécifique, stage syndical et réunion d'accueil dédiés. La disparition du Groupe de Travail de la phase d'ajustement installe une opacité des affectations que nous contestons et combattons en étant aux côtés des TZR dans leurs démarches et en intervenant auprès des services du rectorat pour les défendre.

CPE : le SNES-FSU reste incontournable

Le dernier mandat a vu une hausse continue de la syndicalisation des CPE de l'académie s'atténuant en un plateau lors du premier confinement mais avec un rebond significatif en 2020/2021. Cela traduit les difficultés croissantes rencontrées par les collègues dans leur exercice quotidien mais aussi leur confiance dans l'organisation syndicale qu'ils sollicitent de plus en plus. Les représentants du SNES sont des interlocuteurs incontournables tant pour la profession que pour les représentants du rectorat. Nos interventions ont permis d'améliorer de très nombreuses situations personnelles mais aussi la reconnaissance de la fonction de CPE par les autorités rectorales. Enfin il est à noter que la structure du corps évolue avec un recrutement de plus en plus important de CPE contractuels en raison d'un trop faible nombre de postes au concours. Le secteur CPE poursuivra sa défense des personnels, titulaires et contractuels.

PsyEN : défense du service public d'orientation et des missions des personnels

Au sortir d'un 3^e confinement pendant lequel les CIO seront restés ouverts au public avec toujours aussi peu de moyens et des consignes souvent très floues, l'année écoulée aura plus que jamais démontré le rôle primordial des PsyEN afin de répondre aux besoins de soutien et d'accompagnement des jeunes et des familles, de plus en plus affectés par la crise sanitaire. Or, les attaques contre la profession continuent : volonté de basculement des PsyEN du côté médical et projet de transfert avec les Infirmier-ères et les Médecins scolaires dans un nouveau service de santé scolaire, heureusement abandonné pour l'instant grâce notamment à la mobilisation du SNES-FSU, fusions et suppressions de CIO, suppressions ou transferts de postes de DCIO et PsyEN, création d'un professeur référent, marginalisant le rôle des PsyEN EDO, 210 postes aux concours 2021 alors qu'il y en avait 300 en 2017 et qu'il faudrait doubler le nombre actuel de psychologues. Les PsyEN du SNES-FSU continuent à se battre pour le maintien du service public d'orientation et la défense des spécificités et des missions des PsyEN et à accompagner tous les personnels dans les opérations de promotion et de mutation malgré la disparition des CAP.

L'action en direction des stagiaires :

Le travail en direction des stagiaires demeure une priorité. Si le contexte sanitaire a rendu plus difficile notre présence à l'INSPE, la section académique continue d'informer et de défendre les collègues (liste de diffusion spécifique, publication de rentrée, réseaux sociaux, visioconférence sur les mutations, etc.). L'accent est également porté sur l'information aux lauréats des concours tout au long des opérations d'affectation. Une permanence spécifique par mail, avec rappel des collègues s'ils le souhaitent, est mise en place pendant l'été. Une réunion a eu lieu fin août avant la rentrée pour les informer sur leurs droits et les aider à mieux prendre en main leurs classes.



Une attention particulière aux Non-titulaires :

La pénibilité dans le travail au sein des établissements scolaires s'est accentuée depuis quelques années par des recrutements compliqués, souvent effectués dans l'urgence et mêlés à une gestion chaotique au quotidien. Bien loin de veiller à l'amélioration de la gestion des contractuels, la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique (TFP) encourage le développement de la précarité. Dans notre académie, le SNES-FSU avait obtenu un GT d'affectation des contractuels en CDI, malheureusement supprimé par la loi TFP. Au cours de cette année, le nombre d'enseignants, CPE et Psy-EN contractuels a augmenté de plus de 25%, avec des conditions d'affectation et de travail dégradées. Le secteur non titulaire du S3 de Clermont est régulièrement contacté par des personnels précaires et intervient auprès du rectorat pour faire respecter leurs droits. La syndicalisation des contractuels augmente régulièrement depuis quelques années.

AESH, un combat contre la précarité qui prend de l'ampleur :

Avec la montée en puissance de la question de l'inclusion des élèves en situation de handicap, c'est aussi la précarité des collègues AESH qui a été encore plus mise en lumière. Au sein de la FSU, le SNES-FSU exige un réel statut pour ces personnels, une véritable formation et un salaire digne de ce nom. Bref, la reconnaissance d'un vrai métier. Au niveau académique, des permanences spécifiques ont été mises en place ainsi que des stages. Le S3 tient

régulièrement à jour son site et s'adresse aux AESH via les boîtes professionnelles. Il soutient toutes les actions nationales ou départementales des AESH et a été plusieurs fois reçu en audience au rectorat. Avec la FSU, il a largement pesé pour obtenir un rattrapage salarial dans notre académie, comme le prévoient les textes. La section académique continue de contester le mode de calcul des quotités et rémunérations imposé par le rectorat qui va à l'encontre des consignes ministérielles ainsi que la mise en place des PIAL.

Aux côtés des AED :

La section académique a été sollicitée à plusieurs reprises tant sur des questions de retards de paiement que de non-renouvellements abusifs de contrats. Le SNES siège en Commission Consultative Paritaire (CCP) pour défendre les AED menacés de sanction disciplinaire. Le S3 a soutenu tous les appels à manifester depuis le 1^{er} décembre 2020, a été reçu en audience au rectorat et a obtenu la mise en place d'un groupe de travail spécifique dont la première réunion a eu lieu en visioconférence le 30 mars dernier. Le SNES-FSU avait adressé au recteur une liste de 13 questions en amont du groupe de travail. Un compte-rendu a été publié sur le site académique. Si nous n'avons pas avancé sur la question des contrats pluriannuels, le rectorat a répondu favorablement à notre demande de rédaction d'un guide spécifique AED qui devrait permettre aux AED de l'académie de pouvoir mieux se défendre en cas d'abus et de non-respect des textes réglementaires. Nous avons également obtenu des avancées (qui restent à confirmer) en termes de formation. Le S3 reste déterminé à faire avancer les droits des AED.



Des retraités très actifs :

La section académique a soutenu et relayé les nombreuses mobilisations des retraités, particulièrement maltraités par ce gouvernement, qui, avec le blocage des pensions, l'augmentation de la fiscalité et des prix, subissent une érosion de leur pouvoir d'achat les emmenant de plus en plus vers la précarité. Le S3 sait compter sur l'investissement des militants retraités qui lui apportent une aide précieuse notamment lors de l'assemblage et de l'étiquetage des publications papier. Un travail de réflexion a été amorcé sur la nécessité de rendre plus évidente la re-syndicalisation entre les fins de carrières et le passage à la retraite. Enfin, ce rapport d'activité est l'occasion de rendre une nouvelle fois hommage à notre camarade et ami, Jean Degoute, ancien secrétaire académique, qui nous a quittés en septembre 2020 et qui était très actif au sein de la section des retraités du Puy-de-Dôme.

Droits et libertés :

La section académique s'est activement impliquée contre la répression syndicale et, avec la FSU et l'intersyndicale, dans la lutte contre le projet de loi « sécurité globale » pour exiger son retrait. Elle est également engagée dans les combats contre les politiques sécuritaires, les violences policières, le traitement inhumain fait aux migrants, les actes xénophobes et les agressions racistes. Elle a été présente à chaque mobilisation, aux côtés de RESF, pour soutenir les droits des réfugiés, sans-papiers, mineurs isolés, jeunes majeurs et parents d'enfants scolarisés.

Publications, communication :

En plus du bulletin académique trimestriel et de l'Actu envoyée aux syndiqués sur leur boîte personnelle, la section académique a pris l'habitude de s'adresser à l'ensemble de la Profession via les boîtes professionnelles (Actu, comptes-rendus d'instances, publications spécifiques, etc.) afin d'informer un maximum de collègues. Elle continue d'alimenter les réseaux sociaux via ses comptes Facebook, Twitter et Instagram qui présentent l'avantage de mener des campagnes d'information militantes dans une certaine autonomie par rapport aux médias classiques. Cela a notamment été le cas lors des mobilisations contre la réforme des retraites et contre la réforme du lycée. Une nouvelle page Facebook vient d'être créée pour les AED et les AESH. Le site internet est régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité académique et nationale. Durant le confinement du printemps 2020, une permanence "à distance" a pu se mettre en œuvre pour répondre aux nombreuses sollicitations des collègues.

Syndicalisation :

La crise sanitaire est venue interrompre une dynamique académique positive malgré un nombre de stagiaires en diminution et un contexte national de syndicalisation difficile. Un travail de suivi des collègues nous ayant contactés et des relances ciblées grâce à une mise à jour régulière de notre base viennent appuyer l'accompagnement des syndiqués et non syndiqués fait lors des permanences ou lors des différentes étapes rythmant l'année scolaire. En lien avec les S2 dans chaque département, cela a permis de retrouver le niveau de syndicalisation d'avant la crise.



Listes Elections bureau de la section départementale du PUY de DÔME

Liste à l'initiative d'Unité Action et sans tendance, avec la participation d'Ecole Emancipée

Nom, Prénom	Catégorie	Discipline	Etablissement
LEYRAT Philippe	CPE		Lycée Camille Claudel CLERMONT-FD
LACOMBE Claire	Agrégée	Ed. Musicale	Clg PUY GUILLAUME
FAYE Abdoul	Contractuel	Anglais	Lycée Camille Claudel CLERMONT (63)
ARTAUD Géraldine	Bi-admissible	Lettres classiques	Clg Baudelaire CLERMONT (63)
PHILIPPON Bertrand	Certifié	Sciences Physiques	Clg Verrière ISSOIRE
BERTRAND Delphine	Certifiée	Sciences Physiques	Clg Blaise Pascal CLERMONT-FD
VEISZ Murielle	Certifiée	Mathématiques	Clg MANZAT
LIENNART Valérie	Certifiée	Ed. Musicale	Clg SAINT DIER
BONNEMOY Katia	PSY-EN		CIO CLERMONT-FD
SZYMANSKI Jan	Certifié	Philosophie	Lycée Blaise Pascal CLERMONT-FD
DELETANG Claude	Agrégé	Mathématiques	Lycée Descartes COURNON (63)
CLOUVEL Sandrine	Certifiée	Anglais	Clg Pierre Mendès France RIOM
PETTITJEAN Vincent	Certifié	Lettres modernes	Clg MARINGUES
GOURC Laurie	Certifiée	Documentation	Clg La Ribeyre COURNON
BENGHALEM Saphia	Certifiée	Anglais	Clg MANZAT
FLORIOT Michel	Certifié	Education Musicale	Clg La Ribeyre COURNON
EHRARD Catherine	Contractuelle	UPE2A	Lycée Amédée Gasquet CLERMONT
CLAVEAU Fabien	Certifié	Espagnol	Clg Marc Bloch COURNON

Liste FRONT UNIQUE

NOM	CATEGORIE	MATIERE	ETABLISSEMENT ou LIEUX DE SYNDICALISATION
BARATHON Julien	Agrégé	Histoire-Géographie	Lycée Virlogeux, Riom
ROUGERIE Olivier	Certifié	Histoire-Géographie	Lycée Blaise Pascal, Clermont-Ferrand
BOURRIER Michel	Agrégé	Anglais	Lycée Virlogeux, Riom
CHEVRIER Jean-Baptiste	Agrégé	Mathématiques	Lycée Virlogeux, Riom
DUPOUX Odile	Agrégée chaire supérieure	Economie Gestion	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont Ferrand
FAUGIER Thierry	Agrégé	Russe	Lycée Virlogeux, Riom
GALTIER Isabelle	Certifiée	Lettres modernes	Collège la Charme, Clermont-Ferrand
GUILLOT Jean-Pierre	Agrégé chaire supérieure	Philosophie	Lycée Blaise Pascal
LAFLEURIEL Magali	Contractuelle	FLE	Collège Roger Quilliot, Clermont-Ferrand
LAURENT Fabienne	Certifiée	Lettres modernes	Collège les prés, Issoire
MERLE Anne	Certifiée	ST2S	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand
MICHEL Claire	Retraitée		Puy de Dôme
MONDON Ghislaine	Certifiée	Mathématiques	Collège Jeanne d'Arc, Clermont-Ferrand
NEULLAS Hélène	Retraitée		Puy de Dôme
ROUSSELY Catherine	Retraitée		Puy de Dôme
STE-COLOMBE Claude	Certifié	Mathématiques	Collège Jeanne d'Arc, Clermont-Ferrand
VILAIN Alexis	Certifié	Philosophie	Lycée Polyvalent, Chamalières
VOLDOIRE Bernard	Retraité		Puy de Dôme

Liste Unité et Action et sans tendance, avec la participation d'Ecole Emancipée

Pour rassembler, débattre, proposer et lutter dans l'unité

Les militants qui se présentent sur la liste Unité et Action et sans tendance sont en majorité bien connus de vous : présents, actifs dans leur établissement, ce sont des militants de terrain au contact et à l'écoute des collègues, engagés dans leur métier, soucieux de son sens, de son évolution.

Développer un syndicalisme de rassemblement et d'action est un combat que nous voulons poursuivre avec l'ensemble de la profession afin :

- **de toujours lutter, avec détermination, pour la défense de nos métiers, des statuts, des carrières, des salaires et des conditions de travail pour tous les personnels;**
- **de contribuer, syndicalement, à transformer la société de plus en plus inégalitaire et injuste en refusant de se soumettre aux lois aveugles du marché, en prônant des valeurs d'égalité, de justice sociale, de respect et de développement des droits humains, en participant à l'émergence d'alternatives sociales et environnementales...**

Le syndicalisme se construit au quotidien avec les adhérents et plus largement avec la profession. Notre action syndicale se mène simultanément avec différents collectifs de luttes sociales. Elle exige persévérance et responsabilité.

Ecouter, informer, débattre

Le SNES est au service et à l'écoute des syndiqués et plus généralement de la profession et de ses préoccupations. En toute indépendance et dans le respect des valeurs qui fondent notre syndicat, **les militants de cette liste s'engagent à :**

- **accueillir, informer, défendre les collègues**, comme les années antérieures, lors des permanences (mutations, promotions, problèmes individuels ou collectifs, organisation des établissements...), **organiser des stages de formation syndicale, animer des réunions**, ouvertes à tous, **diffuser les informations et organiser des débats...**
- **se déplacer dans les établissements pour débattre**, aider les sections d'établissement à s'organiser...
- **porter la parole et les attentes des syndiqués de l'académie** dans les instances nationales du SNES et de la FSU, dans les réunions intersyndicales ou interprofessionnelles et dans les collectifs.

Rassembler, intervenir, agir

Pour nous, il est indispensable de **rechercher l'unité la plus large possible** pour construire des actions qui réussissent sans pour autant que chacun renie ses convictions mais **en ayant le souci de trouver des convergences**. Ainsi, les militants du SNES Clermont, ont lutté l'an dernier contre les réformes du bac, du lycée et contre la Parcoursup, ont multiplié les actions, dont ils ont été très souvent les initiateurs, **en privilégiant l'intersyndicale**. C'est avec cette orientation que nous continuerons à construire les convergences pour revenir sur toutes les atteintes au droit du travail (réforme de l'assurance chômage, par exemple), aux Services Publics (loi de Transformation de la Fonction Publique), **aux statuts des personnels**, aux libertés publiques (loi de Sécurité Globale).

Par ailleurs, nous continuerons de porter notre conception ambitieuse du système éducatif et les revendications de la majorité de la profession dans les instances académiques : Groupes de Travail, CAPA, Comités Techniques, CHS-CT... Nous continuerons d'œuvrer pour le retrait des réformes du bac, du lycée, contre la sélection à l'Université, contre la crise du recrutement, pour le respect de toutes les missions de service public (remplacement, orientation...), pour la recherche d'une vraie démocratisation assurant la réussite de tous les jeunes, le développement de la mixité sociale à l'école et pour une carte de l'Education prioritaire renouée. En outre, nous continuerons d'exiger pour les personnels la revalorisation de nos métiers, la réduction de la charge de travail, l'amélioration des conditions d'entrée dans le métier, la création de droits nouveaux pour les fins de carrière, pour améliorer les conditions d'affectation et d'exercice de tous, notamment de ceux dont la situation est fragile : TZR, contractuels enseignants, AED, AESH.

Les élus académiques de notre liste s'engagent à :

- renforcer la section académique animée du même esprit de dialogue et de rassemblement que l'équipe sortante, notamment par l'intégration de nouveaux militants,
- débattre des propositions apportées par les élus en CA académique et tenir compte des critiques avec la volonté de construire une synthèse,
- défendre les personnels, leurs intérêts, leurs conditions de travail et leurs statuts dans toutes les instances académiques ou autres,
- défendre les précaires auprès de l'administration et fédérer les luttes pour obtenir la disparition de toutes les formes de précarité.
- continuer dans les CTA et CHS-CTA, en liaison avec les établissements, à défendre et développer une carte de formations qui offre à chaque élève des parcours de réussite dans toute l'académie,
- poursuivre le travail militant dans les sections départementales de la FSU : nous continuerons à développer et renforcer les liens avec d'autres organisations syndicales interprofessionnelles, à œuvrer pour l'unification syndicale et pour la construction d'un mouvement social,
- apporter, inlassablement et sans exclusive, leur contribution à la construction de convergences dans le SNES, dans la FSU et dans les rencontres intersyndicales et interprofessionnelles,
- lutter pour défendre et développer les Services Publics.

Liste à l'initiative d'Unité Action et sans tendance, avec la participation d'Ecole Emancipée

Nom, Prénom	Catégorie	Discipline	Etablissement
LEBRUN Patrick	Certifié	Mathématiques	Lycée Jean Zay THIERS (63)
CLAVEAU Fabien	Certifié	Espagnol	Clg Marc Bloch COURNON (63)
BELLAIGUE Marc	Certifié	Histoire-géo	Clg F. Villon YZEURE (03)
GRAND Juliette	Certifiée	Histoire-géo	Clg BOURBON L'ARCHAMBAULT (03)
LOUBIERE Denis	Agrégé	Mathématiques	Lycée Monnet-Mermoz AURILLAC (15)
BERTRAND Delphine	Certifiée	Sciences Physiques	Clg Blaise Pascal CLERMONT (63)
NEFLOT-BISSUEL Jean-Louis	Certifié	STI-2D	Lycée Ch. et A. Dupuy LE PUY (43)
CHARTRAIN-LACOMBE Claire	Agrégée	Education Musicale	Clg PUY GUILLAUME (63)
LEYRAT Philippe	CPE		Lycée Camille Claudel CLERMONT (63)
PRESUMEY Vincent	Agrégé	Histoire-géo	Lycée Banville MOULINS (03)
DYDUCH Isabelle	AESH		LP Marie Laurencin RIOM (63)
FAYE Abdoul	Contractuel	Anglais	Lycée Camille Claudel CLERMONT (63)
DELETANG Claude	Agrégé	Mathématiques	Lycée Descartes COURNON (63)
ARTAUD Géraldine	Bi-admissible	Lettres classiques	Clg Ch. Baudelaire CLERMONT (63)
FLORIOT Michel	Certifié	Education Musicale	Clg La Ribeyre COURNON (63)
BONNEMOY Katia	PSY-EN		CIO CLERMONT (63)
PHILIPPON Bertrand	Certifié	Sciences Physiques	Clg Verrière ISSOIRE (63)
CHALET Pascale	Certifiée	Sciences Physiques	Lycée La Fayette BRIOUDE (43)
LIVET Jean-Pierre	Certifié	Histoire-géo	Clg Audembron THIERS (63)
LAZARO Florine	Certifiée	Lettres Modernes	Lycée Paul Constans MONTLUCON (03)
GOURC Xavier	Certifié	Hôtellerie	Lycée CHAMALIERES (63)
VEISZ Murielle	Certifiée	Mathématiques	Clg MANZAT (63)
PETTITJEAN Vincent	Certifié	Lettres Modernes	Clg MARINGUES (63)
VIDALIN Michèle	Retraitée		PUY DE DOME
SZYMANSKI Jan	Certifié	Philosophie	Lycée Blaise Pascal CLERMONT (63)
BOURDIER Céline	CPE		Clg DESERTINES (03)
PUERTO Michel	Agrégé	Mathématiques	Lycée Jeanne d'Arc CLERMONT (63)
TORREGROSA Emmanuel	Certifié	SES	Lycée ST POURCAIN SUR SIOULE (03)
CLOUVEL Sandrine	Certifiée	Anglais	Clg Pierre Mendès France RIOM (63)
JACQUOT Michel	Retraité		PUY DE DOME
GOURC Laurie	Certifiée	Documentation	Clg La Ribeyre COURNON (63)
MAVEL Flora	Certifiée	Lettres Modernes	Lycée Albert Londres CUSSET (03)
SABIN Eric	CPE		Lycée Blaise Pascal CLERMONT (63)
BATUT Paul	Contractuel	Documentation	Clg Jules Ferry VICHY (03)
SPOLSKI Dominique	Certifiée	Lettres modernes	Clg Ch. Baudelaire CLERMONT (63)
CAILLIEUX Jérôme	PSY-EN		CIO YZEURE (03)
LIENNARD Valérie	Certifiée	Education musicale	Clg ST DIER D'AUVERGNE (63)
GALLAIS Magali	CPE		Clg Albert Camus CLERMONT (63)
BARGOIN Françoise	Certifiée	Anglais	Clg BEAUMONT (63)
BOULARD Philippe	Retraité		PUY DE DOME
BENGHALEM Saphia	Certifiée	Anglais	Clg MANZAT (63)
MIALOT Jean-Pierre	Retraité		HAUTE-LOIRE
FRYZSMAN Sophie	Agrégée	Economie-gestion	Lycée S. Apollinaire CLERMONT (63)
LARDIE Fabrice	CPE		Clg La Ponétie AURILLAC (15)
COTTES Chantal	Agrégée	Lettres Modernes	Lycée Descartes COURNON (63)
MEYRONEINC Jean Baptiste	Retraité		CANTAL
BALAVOINE Anne	Agrégée	Mathématiques	Lycée René Descartes COURNON (63)
MEYSSONNIER Thierry	Certifié	Anglais	Clg GERZAT (63)
RALUY Olivier	CPE		Clg La Charme CLERMONT (63)
CHARRIER Sandrine	Certifiée	Education Musicale	Clg Gérard Philipe CLERMONT (63)

FRONT UNIQUE

Le « Grenelle de l'Éducation » de Blanquer programme la pulvérisation du statut et la mise en concurrence généralisée des établissements

POUR QUE LA DIRECTION DU SNES : -caractérise et rejette les conclusions du « Grenelle »

- refuse de rentrer dans quelque discussion que ce soit les mettant en œuvre.

Depuis plus d'un an, sous couvert de Covid, le gouvernement n'a cessé de prendre des décisions qui ont toutes mis en cause le cadre national de l'enseignement, par le biais de protocoles locaux, et qui ont créé des conditions d'enseignement différentes d'un établissement à l'autre. Le gouvernement peut aussi modifier les conditions d'examen, jusqu'à 15 jours avant qu'ils ne débutent. Personne ne peut croire à la continuité pédagogique dans le cadre d'un télétravail qui ne fait qu'accroître les inégalités et qui est en réalité la négation de l'enseignement !

La condition pour permettre de garder les établissements scolaires ouverts, c'est l'accès à la vaccination pour tous les enseignants et les personnels, exigence ignorée par Blanquer et le gouvernement.

Dans la gestion de la pandémie, comme pour le reste de sa politique **le gouvernement peut s'appuyer sur le dialogue social**, dont le but et le résultat est d'associer les directions des organisations syndicales à sa politique, d'ouvrir la voie à ses contre-réformes.

Le cas du « Grenelle » de l'éducation est tout à fait significatif. Préparé pendant des semaines, par des réunions aboutissant à des propositions pour s'attaquer par tous les bouts au statut des enseignants. Fin janvier, les conclusions des groupes de travail ont été rendues (voir site du ministère). Blanquer a indiqué qu'il les endossait, et il attend un moment plus propice pour communiquer qu'il les retient. Elles sont aussi à l'ordre du jour de « l'agenda social » du ministère, dans ses groupes de travail.

En matière salariale le Grenelle prône **la fin de la grille et de l'ancienneté**, pour mettre en place un salaire avec une part fixe (revalorisée par rapport au salaire de début de carrière, nous dit-on), et une part variable, charge à chacun d'accepter des tâches supplémentaires (pp, orientation, diverses tâches de relai de l'administration), et avec la reconnaissance du « mérite ».

Appuyé sur les décrets de 2014, il s'agit aussi **de faire exploser les tâches**, les réunions, allant jusqu'à des astreintes pour prendre en charge les remplacements et les imposer au niveau local.

Les pouvoirs seraient donnés aux chefs d'établissement, tant sur les recrutements d'une partie des enseignants, que sur le salaire (« mérite »).

Les moyens alloués aux établissements seraient dépendants de contrats, de projets et donnerait donc lieu à une concurrence forcée entre établissements, institutionnalisant l'inégalité des dotations.

Les conséquences de la mise en œuvre de telles décisions seraient la pulvérisation du corps enseignant, la destruction des référents communs en termes de salaire, de mutations, de travail, et donc la possibilité de se défendre, appuyé sur le statut. L'existence même du Snes liée historiquement au statut est aussi menacée. C'est aussi un nouveau pas dans la destruction du cadre national de l'enseignement public.

D'ores et déjà le gouvernement entend appliquer le contenu du Grenelle : la fin des REP se fait par l'expérimentation de la contractualisation des établissements dans certaines académies ; en Gironde, le rectorat a commencé à faire passer des entretiens de réembauche aux enseignants du primaire déjà en poste fixe dans les REP. Ailleurs l'autoévaluation des établissements a commencé.

Mais jusqu'ici, la position du syndicat a été de banaliser le contenu réel de ce « Grenelle », en le présentant seulement comme une « revalorisation » insuffisante, et en refusant de le caractériser pour ce qu'il projette : la liquidation des enseignants comme corps.

Du reste nationalement, le SNES a décidé de participer aux groupes de travail qui mettent en place « à titre expérimental » dans certaines académies la contractualisation, participation que lors du congrès académique la tendance Unité Action -Ecole Emancipée a reprise à son compte à l'encontre de la motion proposée par Front Unique.

Il est grand temps pour la direction du SNES de changer d'orientation et de caractériser et rejeter les conclusions du Grenelle.

Il est grand temps d'annoncer qu'il ne peut être question de rentrer dans la discussion sur la mise en œuvre de ces conclusions ;

Voilà ce qui créerait des conditions permettant d'envisager une mobilisation, et de stopper la spirale des défaites. Pour toutes ces raisons nous appelons à voter pour la liste Front Unique.

Le courant Front Unique vient d'apprendre la condamnation avec inscription au casier judiciaire de Patrick Lebrun et Fabien Clavaud, (ainsi que des militants de la CGT et de SUD). Le syndicat ne doit pas accepter cette condamnation. L'heure est au front uni des organisations syndicales appelant à la mobilisation des collègues pour obtenir en appel la relaxe de nos camarades.

Liste de candidats Front Unique

NOM	CATEGORIE	MATIERE	ETABLISSEMENT ou LIEUX DE SYNDICALISATION
ROUGERIE Olivier	Certifié	Histoire-Géographie	Lycée Blaise Pascal, Clermont-Ferrand
BARATHON Julien	Agrégé	Histoire-Géographie	Lycée Virlogeux, Riom
BERNARD Danielle	Retraitée		Puy de Dôme
BODEAU Jacqueline	Retraitée		Puy de Dôme
BOURRIER Michel	Agrégé	Anglais	Lycée Virlogeux, Riom
CHEVRIER Jean-Baptiste	Agrégé	Mathématiques	Lycée Virlogeux, Riom
DUPOUX Odile	Agrégée chaire supérieure	Economie Gestion	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont Ferrand
FAUGIER Thierry	Agrégé	Russe	Lycée Virlogeux, Riom
FESTAS Anne	Retraitée		Cantal
FIGUE Richard	Agrégé	Lettres modernes	Lycée Paul Constant, Montluçon
GALTIER Isabelle	Certifiée	Lettres modernes	Collège la Charme, Clermont-Ferrand
GUILLOT Jean-Pierre	Agrégé chaire supérieure	Philosophie	Lycée Blaise Pascal
LAFLEURIEL Magali	Contractuelle	FLE	Collège Roger Quilliot, Clermont-Ferrand
LAURENT Fabienne	Certifiée	Lettres modernes	Collège les prés, Issoire
MERLE Anne	Certifiée	ST2S	Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand
MICHEL Claire	Retraitée		Puy de Dôme
MICHEL Roland	Retraité		Puy de Dôme
MONDON Ghislaine	Certifiée	Mathématiques	Collège Jeanne d'Arc, Clermont-Ferrand
MURET Giselle	Retraitée		Puy do Dôme
NEULLAS Hélène	Retraitée		Puy de Dôme
ROUSSELY Catherine	Retraitée		Puy de Dôme
ROUSSELY Jean-Louis	Retraité		Puy de Dôme
SANS Jacques	Retraité		Puy de Dôme
STE-COLOMBE Claude	Certifié	Mathématiques	Collège Jeanne d'Arc, Clermont-Ferrand
SZYMKO Yvette	Retraitée		Puy de Dôme
VILAIN Alexis	Certifié	Philosophie	Lycée Polyvalent, Chamalières
VOLDOIRE Bernard	Retraité		Puy de Dôme

Listes des bureaux départementaux 03 ; 15 ; 43

ELECTIONS BUREAU SECTION DEPARTEMENTALE DE L'ALLIER :

GRAND Juliette	Certifiée	Histoire-Géo	Clg BOURBON-L'ARCHAMBAULT
LAZARO Florine	Certifiée	Lettres modernes	Lycée Paul Constans MONTLUCON
MAVEL Flora	Certifiée	Lettres modernes	Lycée Albert Londres CUSSET
BOURDIER Céline	CPE	Education	Clg DESERTINES
PRESUMEY Vincent	Agrégé	Histoire-Géo	Lycée Banville MOULINS
BELLAIGUE Marc	Certifié	Histoire-Géo	Clg François Villon YZEURE
MONTAGNAC Félicité	Certifiée	SVT	Clg St POURCAIN SUR SIOULE
LASSEUR Murielle	Certifiée	Lettres modernes	Clg Jules Ferry MONTLUCON
ANTIGNAC Thomas	Certifié	Mathématiques	Lycée Jean Monnet YZEURE
BATUT Paul	Contractuel	Documentation	Clg Jules Ferry VICHY
CAILLIEUX Jérôme	Psy-EN		YZEURE
HATAB Gérard	Retraité		MOULINS
PARIS Frédéric	AESH		Clg VARENNES SUR ALLIER
GERARD Anne	Agrégée	Lettres modernes	Lycée Mme de Staël MONTLUCON
TORREGROSSA Emmanuel	Certifié	SES	Lycée St POURCAIN SUR SIOULE

ELECTIONS BUREAU SECTION DEPARTEMENTALE DU CANTAL : LISTE D'UNION

LOUBIERE Denis	Agrégé	Mathématiques	Lycée Jean Monnet AURILLAC
LAUDE CHARRIER Florence	Certifiée	Lettres Modernes	Lycée Emile. Duclaux AURILLAC
HIAULT Frédéric	Certifié	Histoire-géo	Lycée Monnet-Mermoz AURILLAC
NELY Christian	Retraité		AURILLAC
JOULIA Bruno	Retraité		AURILLAC

ELECTIONS BUREAU SECTION DEPARTEMENTALE HAUTE-LOIRE : LISTE D'UNION

RUMBERGER Nathalie	Certifiée	Lettres classiques	Lycée Ch. et A. Dupuy LE PUY
NEFLOT-BISSUEL Jean Louis	Certifié	STI-2D	Lycée Ch. et A. Dupuy LE PUY
POMMERET Louise	Agrégée	Italien	Lycée Ch. et A. Dupuy LE PUY
PAINTANDRE Julien	Certifié	Espagnol	Clg Jean Monnet YSSINGEAUX
ROBERT René	Retraité		LE PUY

MODALITES DE VOTE

Vous trouverez toutes les modalités de vote au dos du bulletin de vote.

Pour le vote individuel (si le vote n'est pas organisé dans votre établissement), vous avez à votre disposition un bulletin de vote (5 votes à émettre), une enveloppe de couleur dans laquelle vous glisserez votre bulletin après avoir entouré vos choix, en respectant votre catégorie (certifié.e, agrégé.e, retraité.e) et votre département (pour le vote des bureaux départementaux). Vous glisserez ensuite cette enveloppe dans l'enveloppe préaffranchie en complétant le dos de l'enveloppe (Nom, Prénom, catégorie, département et signature).



SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRE - SNES-FSU
 Section académique de Clermont - 29 rue Gabriel Péri - 63000 CLERMONT-FERRAND
 Tél. 04 73 36 01 67 - Fax : 04 73 36 07 77 - e-mail : s3cle@snes.edu
<https://clermont.snes.edu>

Publication de la section académique du SNES-FSU - CPPAP 0623 S 05602
 Directeur de la publication : Patrick LEBRUN

Prix au numéro : 0,70€ - Abonnement annuel : 11,60€ (suppléments inclus)

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNES-FSU

Conformément à la loi du 08.01.1978, vous pouvez avoir accès aux

informations qui vous concernent ou les faire effacer en vous adressant au SNES-FSU

